

Note de présentation du Compte Administratif 2022

- Sources : Données BPS Bercy – comptes des communes et DGFIP – Insee – strate démographique : communes de 500 à 2000 habitants appartenant à un groupement de fiscalité professionnelle unique.

Éléments caractéristiques de la collectivité

Situation géographique et administrative

Située à l'Est de l'agglomération Clermontoise, à mi-chemin entre CLERMONT-FERRAND et THIERS, la Commune de BOUZEL fait partie du canton de BILLOM et appartient au territoire de Billom Communauté qui est issue de la fusion, au 1^{er} janvier 2017, des Communautés de Communes de Billom St-Dier Vallée du Jauron et Mur-ès-Allier et regroupe 25 communes pour 26 425 habitants (population totale au 01.01.2022) en fiscalité professionnelle unique (FPU).



Topographie – Hydrographie

La Commune a une superficie de 425 hectares pour une altitude moyenne de 325 mètres. Elle est traversée d'Est en Ouest par le ruisseau « le Jauron » qui se jette dans la rivière Allier. Les surfaces boisées ne représentent que 6 ha.

Population - Urbanisation

Nombre d'habitants

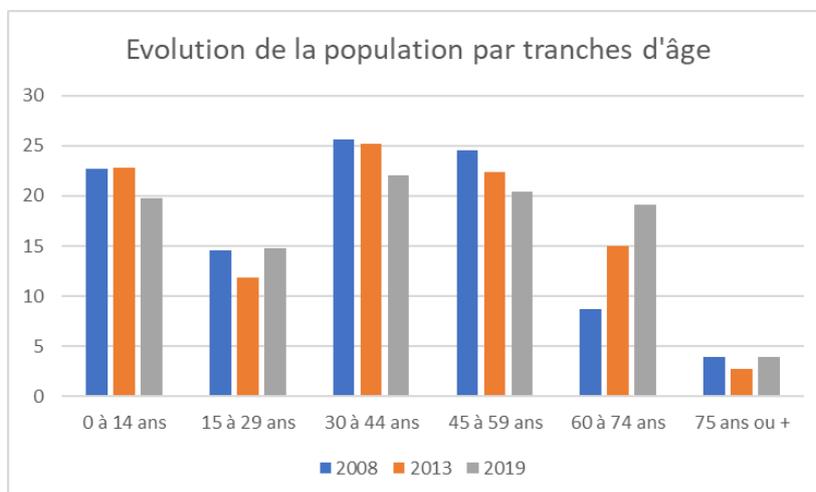
La Commune de BOUZEL compte 736 habitants – population légale en vigueur au 1^{er} janvier 2022 -. L'habitat est concentré dans le bourg et en périphérie, avec quatre lotissements situés dans le quartier de la Charme de part et d'autre de la Route de Chignat.

BOUZEL est une commune rurale qui a connu un fort développement de sa population dans les années 2000 en passant de 520 à 720 habitants en moins de 12 ans.

Cependant, compte tenu des orientations apportées en 2012 par le SCOT du GRAND CLERMONT en matière de règles d'urbanisme et de préservation des espaces, les communes doivent contenir le développement démographique en favorisant la création de logements au sein du tissu urbain existant et d'opérations de renouvellement en « dent creuse ». De plus, la capacité limitée de la station d'épuration constitue un frein pour la commune. Le recensement de la population réalisé entre le 19.01.2023 et le 18.02.2023 confirme la tendance à la baisse de la population (résultat non exploitable à ce jour).

Une baisse sensible des effectifs scolaires a été enregistrée depuis 4 ans du fait de l'absence de construction nouvelle, ce qui a entraîné une fermeture de classe pour le RPI BOUZEL-VASSEL en septembre 2021. L'arrivée d'une population jeune avec enfants est vivement souhaitable pour maintenir les effectifs (un permis d'aménager vient d'être récemment délivré ce qui devrait permettre la construction de 6 habitations nouvelles).

Nombre d'habitants par tranche d'âge

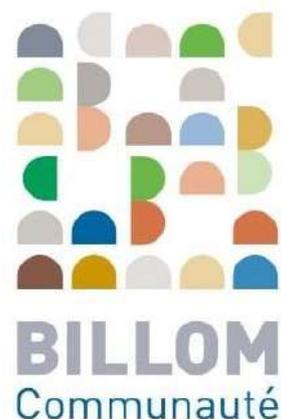


Éléments caractéristiques de la collectivité au sein de Billom Communauté

Répartition de la population INSEE au sein du bloc intercommunal

Pour Billom Communauté : 72 % des communes ont moins de 1 000 habitants, et leur population représente 32,63 % de la population municipale totale de l'EPCI.

Nom de la commune	Population INSEE 2021	population en %
MAUZUN	121	0,46
VASSEL	296	1,13
FAYET-LE-CHATEAU	372	1,42
NEUVILLE	388	1,48
REIGNAT	388	1,48
CHAS	391	1,49
ISSERTEAUX	422	1,61
SAINT-BONNET-LES-ALLIER	429	1,63
ESPIRAT	430	1,64
BONGHEAT	434	1,65
SAINT-JEAN-DES-OLLIERES	451	1,72
TREZIOUX	484	1,84
ESTANDEUIL	486	1,85
SAINT-DIER-D'AUVERGNE	550	2,10
GLAINE-MONTAIGUT	592	2,26
BOUZEL	735	2,80
MONTMORIN	743	2,83
EGLISENEUVE-PRES-BILLOM	870	3,32
SAINT-JULIEN-DE-COPPEL	1 309	4,99
PERIGNAT-SUR-ALLIER	1 547	5,90
BEAUREGARD-L'EVEQUE	1 555	5,93
CHAURIAT	1 706	6,50
VERTAIZON	3 215	12,25
MUR-SUR-ALLIER	3 494	13,31
BILLOM	4 834	18,42



Nombre d'habitants	Nb de communes	Proportion par rapport à la population totale	Nombre de voix au conseil communautaire en %
4858	1	18,38 %	16,36 %
Entre 3 200 et 3 600	2	25,74 %	12,73 %
Entre 1 300 et 1 800	4	23,25 %	10,91 %
Entre 500 et 1 000	5	13,27 %	5,45 %
Entre 0 et 500	13	19,36 %	5,45 %

Éléments financiers au sein du bloc intercommunal (revenu par habitant, potentiel financier, effort fiscal)

Revenus 2021 (données fiche d'information FPIC 2022) :

Revenu/habitant moyen en France : 15 809.30 €

Revenu/habitant moyen Billom Communauté : 14 788.30 €

Potentiel financier 2021

PFIA/habitant moyen en France : 649.61 €

PFIA/habitant moyen Billom Communauté : 443.44 €

Effort fiscal 2021

EFA moyen en France : 1.146688

EFA Billom Communauté : 1.210640

Bouzel dispose du plus fort potentiel financier par habitant des communes de Billom Communauté, et se situe dans les communes au plus faible coefficient d'effort fiscal soit 0,95 avec Estandeuil et Beauregard l'Evêque. Concernant les revenus par habitant, Bouzel reste dans la moyenne de la Communauté de communes.

Commune	Potentiel financier par habitant 2022	Effort fiscal 2022	Revenu par habitant 2022
BEAUREGARD-L'EVEQUE	601 €	0,93	16 012 €
BILLOM	599 €	1,56	13 793 €
BONGHEAT	492 €	1,37	13 900 €
BOUZEL	726 €	0,95	14 897 €
CHAS	535 €	1,09	14 689 €
CHAURIAT	557 €	1,13	14 854 €
EGLISENEUVE-PRES-BILLOM	543 €	1,28	14 995 €
ESPIRAT	464 €	1,15	13 214 €
ESTANDEUIL	476 €	0,93	12 489 €
FAYET-LE-CHATEAU	587 €	0,95	15 861 €
GLAINE-MONTAIGUT	538 €	1,21	14 707 €
ISSERTEAUX	639 €	0,97	13 632 €
MAUZUN	538 €	1,45	14 913 €
MUR-SUR-ALLIER	633 €	1,04	17 124 €
MONTMORIN	528 €	1,12	14 754 €
NEUVILLE	576 €	1,29	13 840 €
PERIGNAT-SUR-ALLIER	619 €	1,25	16 766 €
REIGNAT	487 €	1,20	13 954 €
SAINT-BONNET-LES-ALLIER	486 €	1,07	14 531 €
SAINT-DIER-D'AUVERGNE	644 €	1,32	12 485 €
SAINT-JEAN-DES-OLLIERES	618 €	1,10	15 762 €
SAINT-JULIEN-DE-COPPEL	584 €	1,16	14 383 €
TREZIOUX	549 €	1,00	13 407 €
VASSEL	609 €	1,08	13 177 €
VERTAIZON	664 €	1,27	13 898 €



Éléments pour l'analyse financière de la collectivité

- Section de Fonctionnement

➤ Dépenses réelles de fonctionnement (DRF)/population DGF et moyenne de la strate :

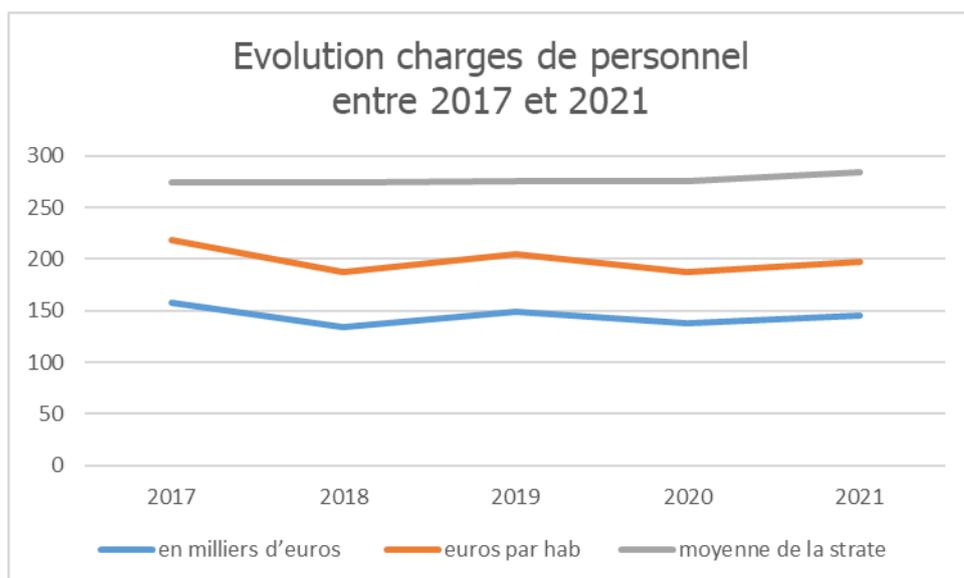
2016	2017	2018	2019	2020	2021
491	558	536	499	552	485
695	642	645	648	634	665

➤ Recettes réelles de fonctionnement (RRF)/population DGF et moyenne de la strate :

2016	2017	2018	2019	2020	2021
601	611	667	680	638	642
862	786	792	802	768	819

Ces 2 ratios, permettent de constater que les RRF restent supérieures aux DRF, grâce à la maîtrise des dépenses et ce depuis plusieurs années ce qui permet de dégager de la capacité d'autofinancement. L'ensemble reste inférieur à la moyenne de la strate en recettes comme en dépenses.

➤ Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement

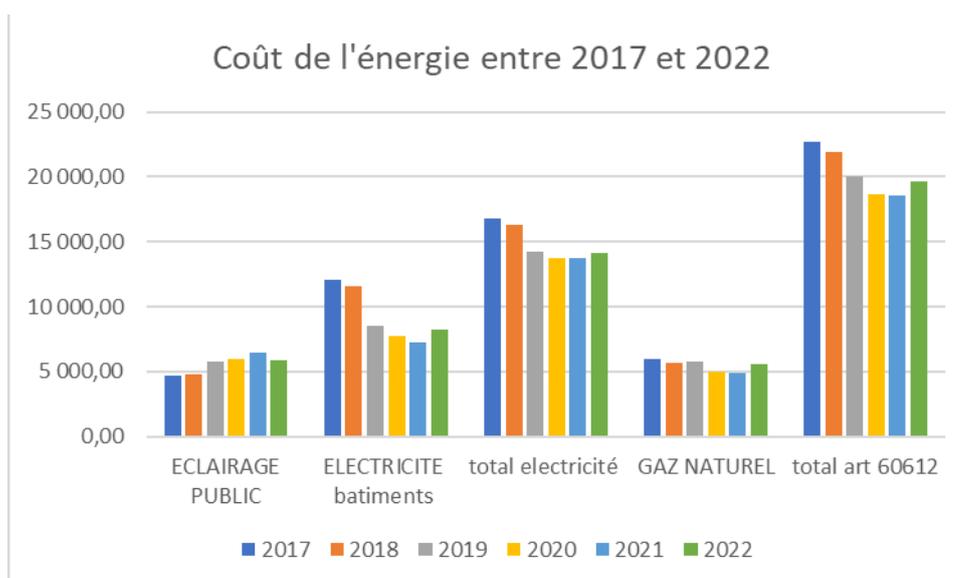


En 2021, le personnel représente 41.09 % des charges de fonctionnement (moyenne de la strate 45,14 %). Les dépenses sont en hausse par rapport à 2020 du fait de l'absence d'un agent rémunéré à demi-traitement sur une durée de 10 mois. Pour mémoire en 2017 : recrutement d'un agent en contrat CAE-CUI pour compléter le service technique pendant 6 mois. Depuis 2020, embauche d'un remplaçant pendant les congés d'été de l'agent du service technique.



➤ Dépenses d'énergie sur la section de fonctionnement

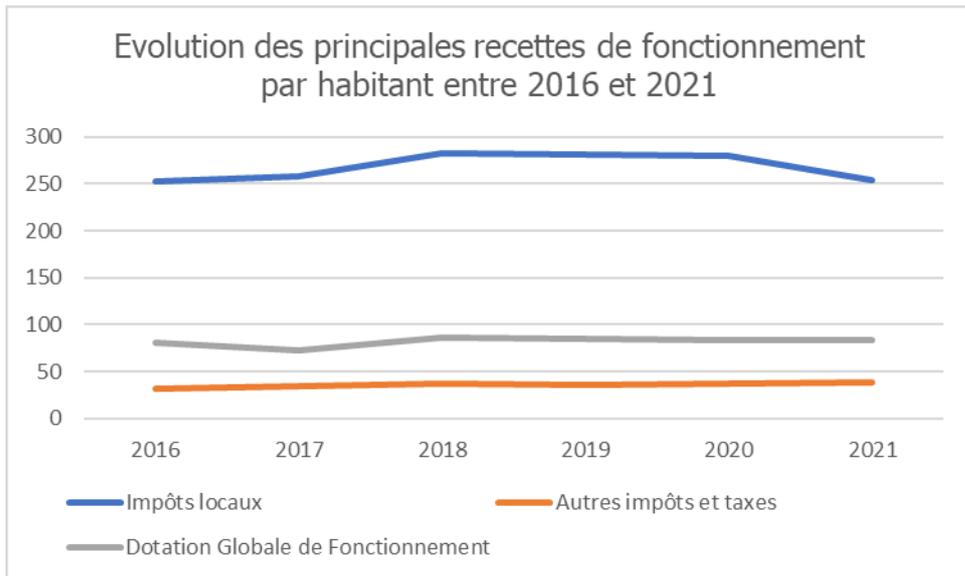
Les dépenses d'énergie (électricité des bâtiments communaux et éclairage public, chauffage au gaz naturel) s'élevaient à 19 620.83 € TTC en 2022, soit une hausse de 5.44% par rapport au coût 2021. Elles représentent 4.63% des dépenses de fonctionnement. L'éclairage public a enregistré une baisse de 9.15% entre 2021 et 2022, due sans doute au maintien de la coupure nocturne et aux travaux d'aménagement dans le centre bourg.



➤ Recettes réelles de fonctionnement

Entre 2020 et 2021, les recettes sont passées de 468 000 € à 472 000 € avec une baisse des contributions directes qui ont été compensées par une participation de l'état dans le cadre des dispositions de la réforme de

la TH ; les dotations de l'état se sont maintenues. La Dotation Globale de Fonctionnement - DGF représente 12.88 % des recettes (18.74 % pour la strate au niveau national), les impôts locaux 39.48 % des recettes (40.36 % pour la strate au niveau national).



- La Fiscalité locale



En 2021, le nombre de foyers fiscaux s'élève à 380, dont 40.5 % de foyers non imposables (48.5 % moyenne nationale), le revenu fiscal moyen par foyer s'élève à 28 854 € (27 759 € moyenne nationale).

La commune appartenant à une Communauté de Communes en Fiscalité Professionnelle Unique, les impôts locaux sont composés de la Taxe d'habitation - TH, Taxe foncière sur les propriétés bâties – TFPB et la Taxe foncière sur les propriétés non bâties - TFPNB.

Sur la période étudiée, on constate une hausse des produits des impôts locaux sur la période, liée essentiellement à la dynamique des bases fiscales mais aussi à une augmentation des taux de TF et de TH en 2018 puis en 2021.

On notera néanmoins que le produit des impositions par habitant de la commune est nettement inférieur à celui de la strate nationale : en 2021 :

- Pour la taxe d'habitation sur résidences secondaires : 3 €/hab (22 €/hab strate)
- Pour la taxe foncière propriétés bâties : 219 €/hab (327 €/hab strate)
- Pour la taxe foncière propriétés non bâties : 27 €/hab (29 €/hab strate)

Les taux communaux de TH et TFPB restent inférieurs à ceux de la strate nationale.

	TAUX 2015	TAUX 2016	TAUX 2017	TAUX 2018	TAUX 2019	TAUX 2020	TAUX 2021*	TX MOYEN
TH	8,46	9,46	9,46	10,5	10,5	10,5	10,5	12,69
TFPB	8,21	9,21	9,21	10,25	10,25	10,25	31,98	34,89
TFPNB	82,82	82,82	82,82	82,82	82,82	82,82	86,19	43,76

* Le vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021 a été modifié du fait de la réforme de la taxe d'habitation, les communes ne votent pas de taux de taxes d'habitation en 2021 et 2022. Le taux de TH nécessaire en 2021 et 2022 au calcul de la THRS – taxe d'habitation sur les résidences secondaires – est le taux de 2019. Ce taux reste figé jusqu'en 2022 inclus.

Les communes perçoivent désormais la part départementale de TFPB en remplacement de leur perte de TH sur la résidence principale (compensation sur la base des taux 2017). A noter également, les bases prévisionnelles 2021, sont en forte baisse du fait de la réduction de 50% des bases de TFB sur les locaux industriels pour la collectivité, qui bénéficie d'une compensation de l'état.

Concernant la fiscalité professionnelle, 20 établissements de la commune sont imposés à la cotisation foncière des entreprises – CFE, ce qui représente un produit égal à 34 741€. La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des entreprises – CVAE s'élève à 17 465€. Ces 2 taxes sont perçues au profit de Billom Communauté.

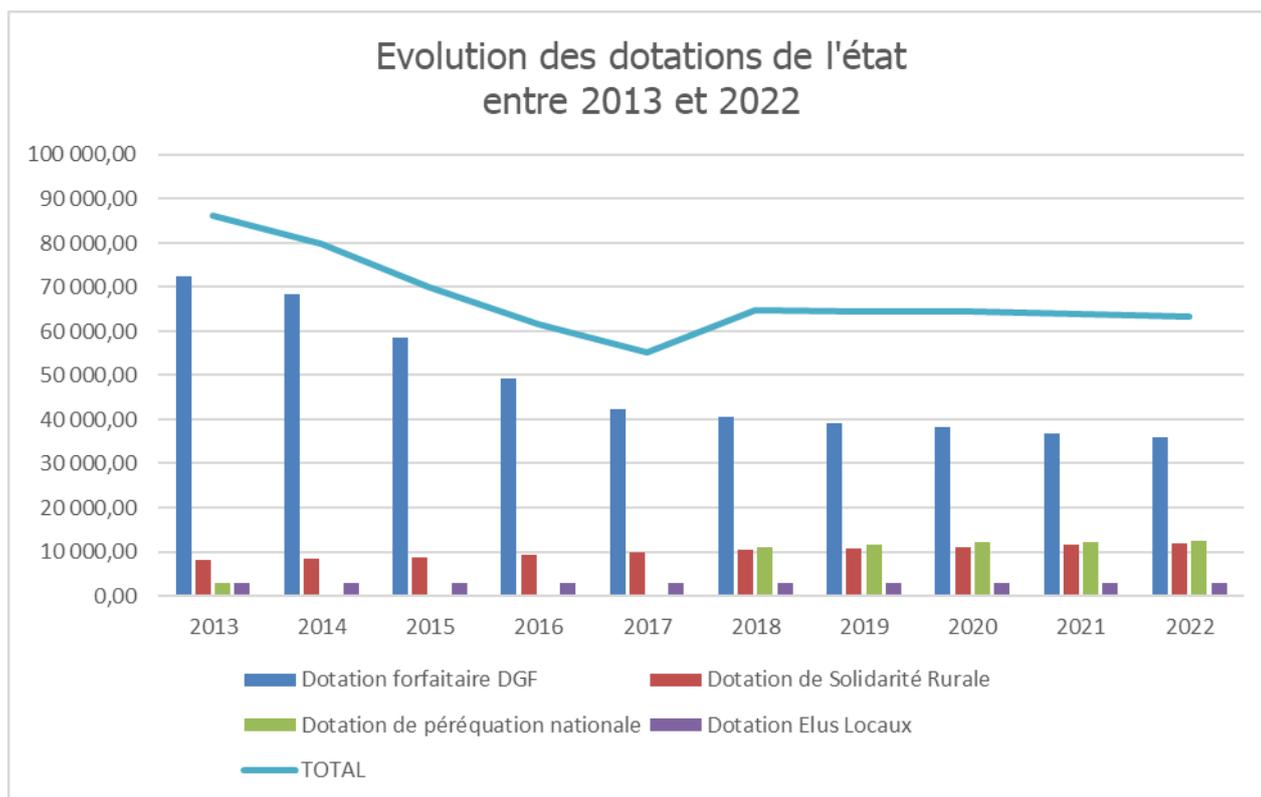
Enfin, la taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères - TEOMI – reversée au Syndicat du Bois de l'Aumône, s'élève à 70 598€ soit 96€ par habitant (74€ par habitant de la strate nationale).

- Les Dotations de l'état

Les dotations de l'état connaissent une forte baisse du fait de la constante diminution de la DGF depuis 2013 à 2020 dans le cadre de la contribution du bloc communal au redressement des finances publiques (jusqu'en 2017) et du maintien de l'écrêtement (potentiel fiscal > au seuil déclencheur).

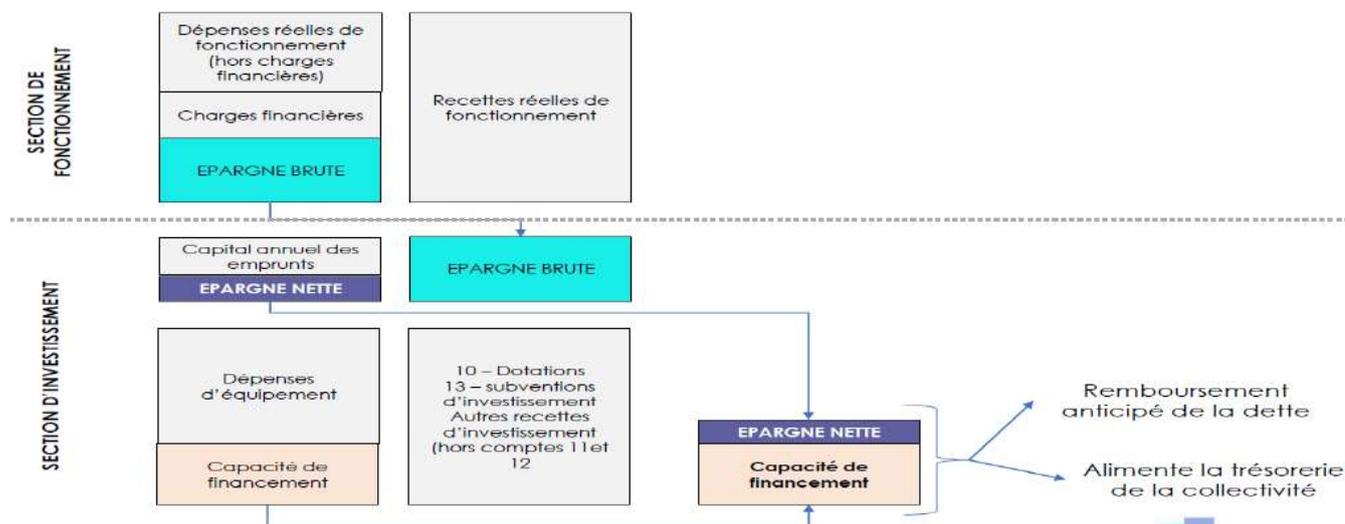
A compter de 2018, les dotations de l'état se maintiennent du fait de la légère augmentation de la Dotation Nationale de Péréquation - DNP et de la Dotation de Solidarité Rurale - DSR.

La DGF s'élevait à 72 521 € en 2013, en 2022 elle est égale à 35 807 €.



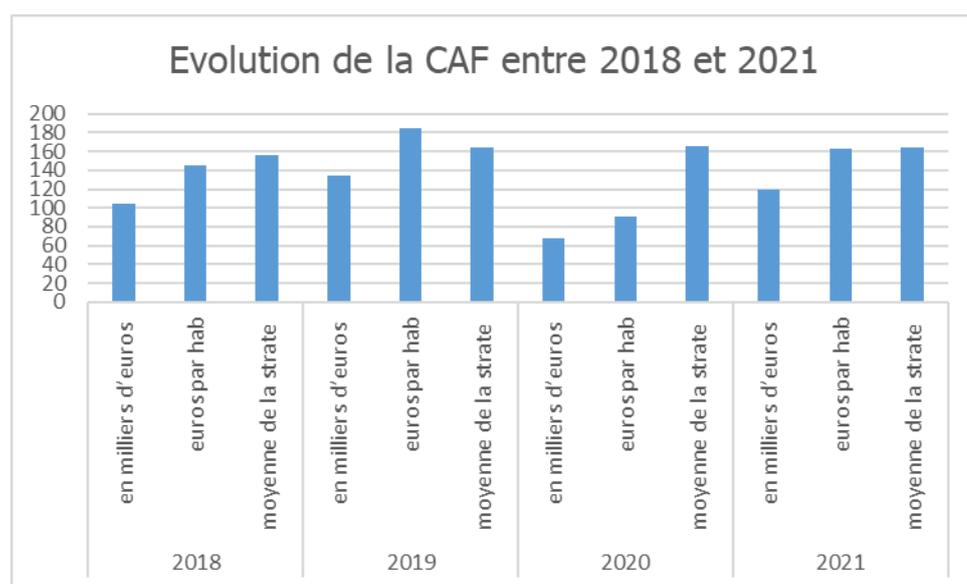
- La capacité de financement – CAF

L'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.



En 2019, la CAF brute s'est élevée à 134 000 €, soit 185 € par habitant (175 € par hab pour la moyenne départementale de la strate). Cette amélioration est due au reversement exceptionnel du budget annexe du service assainissement soit 20 000 € avant sa clôture du fait du transfert de compétence au SIAREC au 01.01.2020.

Pour 2021, la CAF brute s'est élevée à 120 117 €, soit 163 € par habitant (164 € par hab pour la moyenne de la strate), la CAF nette de remboursements des dettes bancaires s'élève à 94 000 € soit 128 € par habitant (91 € par hab pour la moyenne de la strate).



- Le niveau d'endettement

ENDETTEMENT	2018					2019					2020					2021					2022	
	En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate par hab	en %pts de fonct.		En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate par hab	en %pts de fonct.		En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate par hab	en %pts de fonct.		En milliers d'euros	Euros par habitant	Moyenne de la strate par hab	en %pts de fonct.			
				Ratios de structure	Moyenne de la strate				Ratios de structure	Moyenne de la strate				Ratios de structure	Moyenne de la strate				Ratios de structure	Moyenne de la strate		
Encours total de la dette au 31/12/N	130	181	615,00	28,01	80,01	95	131	612,00	19,28	78,56	58	79	600,00	12,39	77,97	482	656	584,00	102,13	73,56	701	955
Annuité de la dette	33	46	86,00	7,14	11,13	39	54	87,00	7,88	11,16	38	51	88,00	8,07	11,18	27	36	86,00	5,68	10,89	23	31

Les travaux de l'aménagement de la RD 341 et du centre bourg qui comprennent une tranche de réfection des réseaux d'assainissement (eaux pluviales) et plusieurs tranches de voirie et espaces publics ont nécessité le recours à un emprunt pour un montant égal à 450 000 € en mai 2021, sur une durée de 25 ans avec une annuité constante de 20 206 € et un prêt de 240 000 € en janvier 2022, sur une durée de 20 ans avec une annuité constante de 13 258.15 €.



Par conséquent, le niveau d'endettement s'élève à 701 913 € au 31.12.2022 soit 959 € par habitant.

Le ratio annuité de la dette sur l'excédent brut de fonctionnement d'élève à 0.22 pour l'exercice 2021 (0.62 pour la moyenne départementale) et le ratio encours de la dette sur CAF est égale à 4.01 années (3.845 pour la strate départementale).

- Principaux ratios : fiscal et financier

Potentiel fiscal = ((produit de TH + TFPB + TFPNB) x (taux moyen national) + DCRTP + FNGIR)

Potentiel financier = potentiel fiscal + (DGF – contribution au redressement des finances publiques)

Effort fiscal : (produit de TH + TFPB + TFPNB) / potentiel fiscal.

Ce ratio permet d'évaluer la pression fiscale sur la commune.

Principaux ratios	2018	2019	2020	2021
Revenu par habitant	14 086,79	13 976,00	14 477,00	14 897,00
Revenu moyen par hab de la strate	13 556,81			
Potentiel financier par habitant	726,192	723,595	725,876	725,760
Potentiel financier par habitant de la strate	710,736	722,315		756,531
Effort fiscal	0,879	0,904	0,926	0,955
Effort fiscal de la strate	1,007	1,010		1,046
Potentiel fiscal par habitant	667,746	668,517	674,373	676,180
Potentiel fiscal moyen de la strate	625,824	638,901		676,532

Le potentiel financier par habitant est stable entre 2018 et 2021, il se situe près de la moyenne de la strate démographique alors que le potentiel fiscal continue de progresser depuis 2018 pour la commune et pour la strate, celui-ci se situe également dans la moyenne de la strate pour 2021.

L'effort fiscal évolue progressivement depuis 2018, il se situe en dessous de 1, d'où une faible pression fiscale par rapport aux collectivités de cette strate.

- Section d'investissement

Les opérations d'investissement engagées sur 2021 et reportées en 2022 sont les suivantes :

- Suite à l'effondrement d'une partie de la berge du Jauron située Chemin du Catital, la réfection a été réalisée en avril 2022 (soit 4 569.60 € TTC) suivie des travaux de renforcement des chemins de la Prade et du Catital (pour 17 390.10 €) ;
- Programme d'éclairage public et de mise en valeur de la mairie dans le cadre du PAB avec le SIEG 63 Territoire d'Énergie ainsi que la mise en lumière de l'église estimé à 43 292 € ;
- Rue du Breuil : travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunication et d'alimentation Basse Tension avec Territoire d'énergie 63 et ORANGE, un fonds de concours est à la charge de la commune soit 6 509.05 € avec une aide financière du FIC de 1 132 € pour les réseaux télécom ;

Programme d'Aménagement de la traverse et du bourg :

Une première tranche de travaux correspondant aux phases n° 1, n° 2 et n° 3 de de l'avant-projet établi par le cabinet de maîtrise d'œuvre AUVERGNE ETUDES et LMP Lise Marchal Paysage, constituée des **réseaux d'eaux pluviales** pour la commune de BOUZEL et d'eaux usées pour le S.I.A.R.E.C (syndicat compétent en matière d'assainissement collectif) a débuté le 15 mars 2021 pour se terminer en février 2022. La réception des travaux est intervenue en mai 2022 avec l'Entreprise SADE - Compagnie Générale Travaux Hydrauliques de Clermont-Ferrand.



La partie « eaux pluviales » s'élève à 397 770.74 € HT, répartie comme suit :

- Marché tranches ferme et optionnelles : 364 267.24 € HT
- 2 avenants au marché SADE : 33 503.50 € HT.

Dans la continuité du chantier de réfection des réseaux d'assainissement et afin de participer à la relance de l'économie et du secteur du BTP, le conseil municipal a lancé **la tranche d'aménagement de voirie et des espaces publics** : phase ferme et phase optionnelle n° 1 en fin d'année 2021 et sur l'exercice 2022.

Les entreprises chargées des travaux sont :

Lot n° 1 – voirie : Société COLAS – DURAND pour un montant HT de 547 936.75 € réparti comme suit, avec l'option grenailage incluse :
pour la tranche ferme (RD 341) : 143 486.50 €
pour la tranche optionnelle 1 (RD, secteur Mairie) : 245 307.75 €
pour la tranche optionnelle 2 (secteur Eglise, Place du Fort) : 159 139.50 €

Lot n° 2 – espaces verts : TERIDEAL – TARVEL pour un montant HT de 30 999.61 €, réparti comme suit :
pour la tranche ferme : 3 864.53 €
pour la tranche optionnelle 1 : 12 812.59 €
pour la tranche optionnelle 2 : 14 322.49 €

Pendant le chantier, des travaux complémentaires ont été réalisés dans le cadre d'avenants au marché :

- COLAS : 4 avenants signés pour 21 938 € HT
- TERIDEAL : 2 avenants signés pour 294 € HT



Pour ces travaux, le financement est assuré par l'Etat (Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux et Dotation de Soutien à l'Investissement Local du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Grand Clermont) et le Conseil Départemental dans le cadre du Fonds Initiatives Communales et des fonds de concours pour l'aménagement de la Route Départementale en traverse. Un emprunt de 450 000 € a été contracté auprès du Crédit Agricole en mai 2021, suivi d'un prêt de 240 000 € auprès de la Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin en janvier 2022.

Dans le cadre du Plan d'Aménagement du Bourg, la dépose, la restauration et la pose de la grille de clôture du monument aux morts ont été confiés à M. Cédric BUISSON, ferronnier pour un montant prévu de 5 768€. Une subvention a été obtenue auprès de l'Office Nationale des Anciens Combattants soit 1 600 €.

Afin de terminer cette opération d'ensemble, l'exécution de la tranche optionnelle n° 2 a été réalisée en fin d'année 2022, les travaux sont en cours de finalisation (grenailage, signalétique).

Les autres opérations d'investissement réalisées au cours de l'année 2022 sont les suivantes :

- ⇒ **Equipeement du secrétariat de mairie** : 2 écrans et 2 socles porte écran, 2 Webcam pour 813.70 € HT.
- ⇒ **Equipeement du service technique** : achat d'une débroussailleuse (Motoculture MAZIOUX pour un montant égal à 522.33 € TTC), ponceuse (GEDIMAT pour 333.76 € TTC), tonnelet à carburant (290 € TTC).
- ⇒ Poursuite de **l'Agenda d'Accessibilité Programmée** avec travaux de mise aux normes d'accessibilité et de sécurité des ERP : éclairage LED à l'église (MAX GRENIER pour 348 € TTC) ;
- ⇒ **Ecole : poursuite des travaux de rénovation énergétique** : Installation par MAGMA CONCEPT d'une unité de refroidissement à la cantine et d'une ventilation double flux : à la cantine, sous le préau fermé, dans les 2 classes occupées par les enseignantes et dans la salle d'activités de l'ALSH BOUZEL VASSEL. La VMC

double flux permet de renouveler l'air intérieur avec des débits fixés à l'avance, qui correspondent aux besoins des salles concernées. Avec son échangeur thermique, ce type d'installation a pour objectif de renouveler l'air en hiver et de sur-ventiler les pièces concernées la nuit en été, ce qui permet de rafraîchir les lieux avec un dispositif de climatisation moins dimensionné et donc moins énergivore. Cet équipement doté de capteur de CO² intégré permet également d'améliorer la qualité sanitaire de l'air, atout important pour limiter la propagation des virus. (Coût total : 61 740 € TTC).

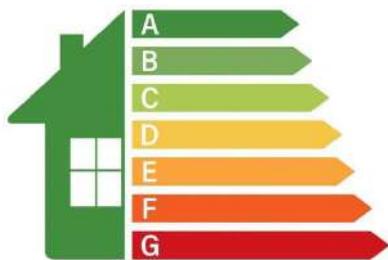
Les subventions sollicitées dans le cadre du Plan de relance (Etat) et Bonus Relance (Région Auvergne Rhône Alpes) ont été obtenues soit environ 75 % du cout total.

- Fourniture et pose d'un dispositif de contrôle d'accès à l'école et pose d'un kit carillons et sonnette (Max Grenier pour 1 548.48 € TTC).
- Achat d'une imprimante multifonction, scanner, copieur laser pour 444.00 € HT.

⇒ **Opérations non individualisées** : Achat d'un fonds de livres (505.15 €) et de mobiliers (présentoir mural, meuble 12 cases) soit 698.54 € TTC pour la bibliothèque ; de 5 corbeilles murales (933.66 € TTC) financées en partie par Mac Donald pour 200 € ; d'un panneau d'affichage libre en bois et poubelle Villandry (892.80 € TTC); fourniture et pose d'un toboggan à l'aire de jeux du square Bosellis (8 249.60 € TTC) ; fourniture et installation en extérieur de défibrillateurs, un au stade et un sous le auvent de la mairie (4209.60 €) financés en partie par le Conseil Départemental pour 750 € ;

Les autres opérations d'investissement engagées sur 2022 et reportées en 2023 sont les suivantes :

⇒ Travaux prévus dans le cadre de la **reprise de concessions** classées en état d'abandon, création d'un caveau provisoire et d'un ossuaire au **cimetière communal** pour 20 956 € TTC (Marbrerie BORRO) ;



⇒ **Réalisation d'un diagnostic préalable à la réhabilitation des logements communaux, mairie et foyer rural dans le cadre de la rénovation énergétique**

Un cahier des charges a été établi avec l'aide du service de la Direction de l'Habitat du Conseil Départemental et l'ADHUME – Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maitrise de l'Energie - afin de définir les modalités de réalisation par un prestataire d'une étude technique et énergétique sur les logements locatifs de la commune ainsi que pour la Mairie

et le Foyer Rural. Cette étude intègre les nouvelles modalités du Diagnostic de Performance Energétique (DPE) entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2021 et doit fournir pour chaque logement un DPE conforme aux exigences réglementaires.

Le rapport du cabinet AUVERFLUID est à présent terminé, il propose des scenarii pour atteindre des niveaux d'étiquettes de performance. Le coût de l'étude s'élève à 6 912 € TTC dont une partie est financée par le Conseil Départemental soit 1 280 € attendus.

Au cours de l'année 2023, la collectivité prévoit de lancer une consultation pour retenir un maitre d'œuvre qui sera chargé d'aider à la programmation des travaux de rénovation énergétique par tranches, au choix des entreprises et le suivi des chantiers.

⇒ **Aménagements de sécurité** : à hauteur du parking et de l'aire de jeux, situés en bordure de la Route de Vertaizon (RD 70) en centre bourg (square Bosellis). Le Pôle Ingénierie de la Division Routière Départementale Clermont Limagne a été sollicité pour élaborer le dossier technique et financier. L'estimatif prévisionnel s'élève à 6 410.00 € HT et le plan de financement envisagé s'établit comme suit :

- Produit des amendes de police du Conseil Départemental : 3 205.00 € - Autofinancement : 3 205.00 €.

Note de présentation synthétique sur le compte administratif 2022, réunion du conseil municipal en date du 03.03.2023.

